

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
LYON
CS93311,
69427 LYON CEDEX 03

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public
à

Maître Yohan DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

J'ai pris acte de votre courrier du 27/01/2022 concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025387** EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE SUPERIEURE A 50 KM/H ART.R.413-14 §1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §1 AL.2 C.ROUTE
Infraction(s) relevée(s) à | au point kilométrique
dans le sens | par procès verbal n°
dressé par | avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de | , retenue de | pour une vitesse autorisée de |

Après examen de votre réclamation, j'ai décidé de classer sans suite cette affaire.

L'officier du ministère public du contrôle automatisé a déjà effectué la demande de restitution de points au permis de conduire de votre client, lors de l'envoi du dossier à mon attention.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LYON CEDEX 03, le 11/10/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

